

LE BARRAGE DE COLLIAS EN PERIL

Pièce 6

Information aux membres de l'association Les Amis du Patrimoine de Collias

A la demande de **Madame Charlotte PARENT, Unité Gestion concertée et milieux aquatiques, DDTM du Gard**, il s'est tenu, le 11 juillet 2011 devant le barrage de Collias, une réunion à laquelle étaient présents :

- **Madame Charlotte PARENT,**
- **Madame Julie FERRIER (SMGG),**
- **Monsieur Joseph DELVALLEE (ONEMA),**
- **Monsieur Lionel GEORGES (SMAGE),**
- **Monsieur Jonathan DELHOMME (MRM),**
- **Moi-même.**

Cette réunion avait pour objet :

« L'étude de solutions d'amélioration de la continuité écologique sur le Gardon »

Lors de la réunion j'ai renouvelé mon souhait de réparer la chaussée du canal d'aménée en prenant en compte la nouvelle réglementation sur la nécessité d'assurer la continuité écologique (Installation d'une passe à poissons).

J'ai également dit mon souhait de remettre en service la turbine hydraulique (toujours en place dans la chambre d'eau du moulin) pour ses valeurs : historique, patrimoniale et pédagogique.

Mes interlocuteurs m'ont répondu que mes projets de restauration étaient voués à l'échec, ils m'ont conseillé d'abandonner l'idée de formuler une nouvelle demande en ce sens tout en me déclarant qu'ils estimaient préférable la solution de **l'effacement du seuil**, c'est-à-dire la démolition du barrage, à des fins de rétablissement de la continuité écologique.

Face à un tel projet, je me suis étonné que Monsieur le Maire, premier représentant des colliassoises et Madame GOUDET, propriétaire du moulin en vis-à-vis du mien, n'aient pas été conviés à cette réunion.

On observe dans des communes voisines que les propriétaires de ce type de biens (Communes, personnes privées) vivement encouragés par les associations locales, s'activent à leur restauration et non à leur démolition.

Il paraît raisonnable d'envisager pour notre village la mise en forme d'une documentation visant à définir un parcours conduisant aux cinq moulins du village et retraçant leurs fonctions de turbinage aux différentes époques.

Il m'a semblé que la Municipalité, les colliassoises en général et les membres de notre association en particulier, pourraient souhaiter donner leur avis sur le devenir du barrage de leur village.

Copie transmise aux personnes qui étaient présentes à la réunion du 11 juillet 2011.

Bernard Guin
Le 26 août 2011